

Budget—M. Wagner

On ne tient pas compte du fait que plus de 55 p. 100 des ménages québécois sont endettés, et qu'environ 25 p. 100 d'entre eux vivent dans un degré d'endettement qui les étouffe littéralement.

Je dis que c'est un budget centralisateur à outrance en me référant à deux de ses propositions, savoir: son programme de travaux à l'échelle municipale et l'annonce de son désengagement éventuel des programmes d'assurances hospitalière et médicale. Faut-il donc encore une fois rappeler à ce gouvernement, monsieur le président, que les municipalités sont des créatures des provinces et, qu'à ce titre, tout projet d'ordre communautaire touchant à l'aménagement du territoire doit être, sinon d'inspiration exclusivement provinciale, du moins conjoint et dans sa conception et dans sa réalisation.

Sur un autre plan, nous ne pouvons accepter et nous n'acceptons par le plafonnement unilatéral que le ministre des Finances et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (MM. Turner et Lalonde) entendent imposer aux provinces en matière de frais d'hospitalisation et de frais médicaux, surtout pas après en avoir prôné l'instauration au sein de programmes mis de l'avant il n'y a pas si longtemps, en dépit de la volonté explicite des provinces les plus peuplées au pays. Incidemment, le fait d'avoir déjà voulu situer le plafonnement du taux *per capita* d'accroissement de la participation fédérale à l'assurance médicale, et ce jusqu'en 1978-1979, est d'une stupidité déconcertante.

Comment, en effet, le même gouvernement qui ne peut pas planifier l'évolution de l'économie de six mois en six mois peut-il déjà établir le taux maximum d'accroissement des coûts de santé, d'ici 1978-1979, sans pouvoir savoir à ce moment-ci comment les salaires négociés d'ici là contribueront à la hausse des coûts, et sans pouvoir connaître l'augmentation des coûts que pourra représenter toute augmentation de «volume» en ce qui touche au domaine hospitalier? C'est de l'inconscience pure et simple. La seule explication que j'y vois, c'est que le gouvernement central impose ainsi aux gouvernements provinciaux l'obligation de limiter leur propre participation aux programmes d'assurances hospitalière et médicale du moins au chapitre de la masse salariale.

C'est là, monsieur le président, une ingérence directe dans les négociations libres qui doivent prochainement prendre cours dans le secteur hospitalier, notamment au Québec. Et cela, au niveau des principes, on ne peut pas l'accepter. Je comprends mal que les libéraux québécois parmi lesquels se trouvent d'ex-syndicalistes, comme les députés de Longueuil et de Sainte-Marie (MM. Olivier et Dupont) puissent se permettre d'applaudir à une telle façon de procéder de la part du gouvernement fédéral. Le ministre des Finances et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, ministre de la Santé nationale, c'est-à-dire celui qu'on appelle le ministre des viandes, se mêlent ainsi directement et effrontément de la reconduction des prochaines conventions collectives dans le secteur public au Québec. Au fait, il y a un autre champ où Ottawa se moque des provinces, et c'est celui de l'assurance-chômage, au sujet duquel le budget prévoit des rajustements et notamment l'élimination de la prestation supplémentaire pour les bénéficiaires ayant des personnes à charge et celle de l'accès au régime des gens de 65 ans ou plus. C'est là, de la part du ministre des Finances et du ministre de la Santé nationale, une gifle à la figure des pères de famille, déjà humiliés par une période de chômage dans leur vie, et également à la figure des personnes âgées, qui veulent encore servir activement la collectivité dans un domaine

de leur compétence. Je considère cela comme étant inhumain et aberrant.

C'est également une atteinte aux prérogatives provinciales, alors que l'on est en pleine consultation fédérale-provinciale en vue de définir une politique sociale intégrée et que pour l'instant on reporte encore à plus tard l'amorce d'une politique de revenu minimum garanti pour tous.

Voyons, si le premier ministre du Québec, l'ami de mes amis d'en face, ne croit pas, lui, et je cite:

Que le budget Turner va gêner le Québec

Il faudrait plutôt lire «le gouvernement du Québec». Quant à moi, je suis assuré que ce budget va gêner d'une part les Québécois dans leur ensemble et d'autre part, d'autres gouvernements provinciaux.

Je dis du budget qu'il est nettement insuffisant quand je pense à ce qu'on nous a annoncé en matière d'habitation et de logement, quand je pense à cette absence qui existe dans le discours du budget, relativement aux taux d'intérêt. Je dis qu'il est absolument imprécis quand on pense par exemple au crédit agricole. Est-ce là un autre indice de l'oubli de ce gouvernement, des libéraux, au détriment de la classe agricole, l'oubli des besoins de la classe agricole, secteur où pourtant il faudrait «y mettre le paquet» si l'on veut être sérieux quand on parle d'une production agricole accrue et quand on parle surtout, dans d'autres forums, de notre responsabilité grandissante envers les peuples affamés du globe.

Monsieur le président, il est imprécis ce budget, il est de plus absolument amoral. Je pense qu'il est amoral d'abord pour les motifs que j'invoque depuis le début, et parce qu'au-delà des mesures touchant aux prix du pétrole et du gaz et à l'imposition d'inspiration centralisatrice du secteur des ressources, ce budget n'est en somme qu'un «show», un témoignage d'une politique d'attentisme, amoral, parce qu'essentiellement, on a voulu donner l'impression que l'on agissait, amoral, surtout parce que l'on ne livre pas la marchandise promise à la même époque l'an dernier, amoral, parce que l'on ne répond pas de ce leadership dont on s'affublait à l'arrivée du train en gare au cours de la dernière campagne électorale, amoral, parce que l'on a énervé les gens avec des promesses de consensus au niveau de l'ensemble des partenaires de notre économie, en sachant fort bien, ne serait-ce que par expérience, que l'on ne peut pas à la fois rechercher des consensus avec des partenaires donnés, et les menacer d'empiètement sur leur juridiction ou encore sur leur raison d'être, amoral, parce que l'on n'a pas eu le courage de prendre la seule mesure, à mon avis, qui s'imposait, à savoir celle d'un budget qui aurait exercé certains contrôles sélectifs, et favorisé de façon plus précise des secteurs industriels donnés de façon que l'on puisse y déceler une certaine politique de l'emploi qui soit digne de ce nom.

C'est donc en toute lucidité que j'ai l'intention de voter contre ce budget, et j'espère que le gouvernement, par l'entremise du ministre des Finances, continuera à chercher des moyens de répondre à l'inflation. Peut-être pourrais-je en passant donner au gouvernement un petit conseil tout à fait amical et lui dire que s'il veut couper dans les dépenses gouvernementales ou dans les voyages de ses ministres, il pourrait peut-être à l'occasion de la distribution des chèques qui proviennent soit du ministère de l'Expansion économique régionale ou d'ailleurs, avoir confiance dans la poste et envoyer ces chèques dans les diverses circonscriptions, au lieu, par exemple, dans Saint-Hyacinthe, de demander au ministre de l'Environnement (M^{me} Sauvé) d'aller elle-même dans la circonscription remettre les chèques de main à main, alors que les élec-